

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01153
Numéro SIREN : 514 474 881
Nom ou dénomination : 2P CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2018 sous le numéro de dépôt 1485

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

BP 531 - 3 rue Jacques Lelieur
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

FOX AVOCATS

4 rue Georges Charpak
76130 Mont-Saint-Aignan

V/REF : FF/SL
N/REF : 2017 B 1153 / 2018-B-1485

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 22/03/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

2P CONSEILS
Société à responsabilité limitée
260 rue Auguste Ponty
76840 Hénouville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1485 le 22/03/2018

R.C.S. ROUEN 514 474 881 (2017 B 1153)

Fait à ROUEN le 22/03/2018,

LE GREFFIER



2P CONSEILS
260 RUE AUGUSTE PONTY

76840 HENOUVILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

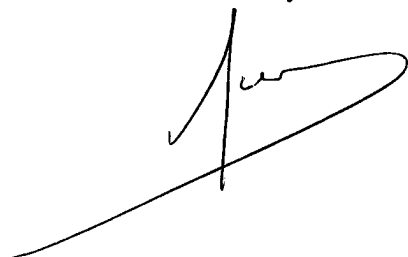
Activité principale de l'entreprise : Activités de négoce

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Copie certifiée conforme

Le gérant



Fait à MONT ST AIGNAN
Le 02/03/2018

Sylvain FREMAUX

DEC Mont Saint Aignan

7 Rue A.Sakharov
Parc de la Vatine
76130 MONT ST AIGNAN
0235614500

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**2P CONSEILS
260 RUE AUGUSTE PONTY
76840 HENOUVILLE**

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	607 957.17 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 387 273.78 Euros
- Résultat net comptable,	15 618.97 Euros

**Fait à MONT ST AIGNAN
Le 28/02/2018**

Sylvain FREMAUX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 000.00	1 000.00				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	165 240.00		165 240.00		165 240.00	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		166 240.00	1 000.00	165 240.00		165 240.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	27 562.00		27 562.00		27 562.00	
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 627.39	2 627.39	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	158 349.92		158 349.92	142 775.46	15 574.46	10.91
	Autres créances	104 347.26		104 347.26	49 464.63	54 882.63	110.95
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	152 457.99		152 457.99	9 312.84	143 145.15	NS
	Charges constatées d'avance (3)				80.00	80.00	100.00
	Total III	442 717.17		442 717.17	204 260.32	238 456.85	116.74
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		608 957.17	1 000.00	607 957.17	204 260.32	403 696.85	197.64

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000.00	30 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	3 000.00	3 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	68 208.05	47 334.66	20 873.39	44.10
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 618.97	23 873.39	8 254.42	34.58
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	116 827.02	104 208.05	12 618.97	12.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	170 000.00		170 000.00	
	Concours bancaires courants	279.94	207.93	72.01	34.63
	Emprunts et dettes financières diverses	125 353.83	5 353.83	120 000.00	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 550.99	82 200.65	105 350.34	128.16
	Dettes fiscales et sociales	7 945.39	11 989.91	4 044.52	33.73
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		299.95	299.95	100.00
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	491 130.15	100 052.27	391 077.88	390.87
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	607 957.17	204 260.32	403 696.85	197.64
(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		344 930.00	100 052.27		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU	1 000.00	1 000.00		
28183000	AMORT MAT BUREAU ET INFORMAT	1 000.00	1 000.00		
AUTRES PARTICIPATIONS		165 240.00		165 240.00	
26110000	TITRES STOCK DISCOUNT SER	68 100.00		68 100.00	
26120000	TITRES STOCK DISCOUNT LE MANS	61 560.00		61 560.00	
26130000	TITRES STOCK DISCOUNT CAEN	26 280.00		26 280.00	
26140000	TITRES STOCK DISCOUNT ALENCON	9 300.00		9 300.00	
Total II		165 240.00		165 240.00	
MARCHANDISES		27 562.00		27 562.00	
37000000	STOCK M/SES 20%	27 562.00		27 562.00	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES			2 627.39	2 627.39	100.00
40910000	FOURNISSEURS ACCOMPTE S/ COMMA		2 627.39	2 627.39	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		158 349.92	142 775.46	15 574.46	10.91
41100000	CLIENTS	140 109.92	99 150.66	40 959.26	41.31
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	18 240.00	43 624.80	25 384.80	58.19
AUTRES CREANCES		104 347.26	49 464.63	54 882.63	110.95
44400000	ETAT, IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	1 772.00		1 772.00	
44566000	TVA DÉDUCTIBLE S/ AUTRES BS	559.86		559.86	
44566500	TVA INTRACOM	918.20		918.20	
44580100	RÉGULARISATION TVA DÉDUCTIBLE	4 881.00		4 881.00	
44583000	REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDÉ	90 314.00	48 737.00	41 577.00	85.31
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	1 142.20	727.63	414.57	56.98
46700000	AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDI	4 760.00		4 760.00	
DISPONIBILITES		152 457.99	9 312.84	143 145.15	NS
51250000	CAISSE EPARGNE	152 387.29	9 297.09	143 090.20	NS
51880000	BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À REC	70.70	15.75	54.95	348.89
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			80.00	80.00	100.00
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		80.00	80.00	100.00
Total III		442 717.17	204 260.32	238 456.85	116.74
TOTAL GENERAL		607 957.17	204 260.32	403 696.85	197.64

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAL	30 000.00		30 000.00			
10130000 CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	30 000.00		30 000.00			
RESERVE LEGALE	3 000.00		3 000.00			
10610000 RÉSERVE LÉGALE	3 000.00		3 000.00			
AUTRES RESERVES	68 208.05		47 334.66		20 873.39	44.10
10680000 AUTRES RÉSERVES	68 208.05		47 334.66		20 873.39	44.10
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	15 618.97		23 873.39		8 254.42	34.58
Total I	116 827.02		104 208.05		12 618.97	12.11
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	170 000.00				170 000.00	
16400000 EMPR CREDIT AGRI 170KE-0.67%	170 000.00				170 000.00	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	279.94		207.93		72.01	34.63
51200000 CRÉDIT AGRICOLE	100.00				100.00	
51810000 BANQUE - INT COURUS À PAYER	179.94		207.93		27.99	13.46
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	125 353.83		5 353.83		120 000.00	NS
45510000 ASSOCIÉS-CC P.POIDEVIN	125 353.83		5 353.83		120 000.00	NS
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	187 550.99		82 200.65		105 350.34	128.16
40100000 FOURNISSEURS	180 697.79		77 834.87		102 862.92	132.16
40810000 FOURNISSEURS - FACT NON PARVEN	6 853.20		4 365.78		2 487.42	56.98
DETTE FISCALES ET SOCIALES	7 945.39		11 989.91		4 044.52	33.73
42820000 DETTES PROVIS PR CONGÉS A PAYE	1 501.00				1 501.00	
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	1 223.41				1 223.41	
43702000 GENERALI	46.08				46.08	
43703000 HUMANIS RETRAITE	462.83				462.83	
43820000 CHARGES SOC S/ CONGÉS À PAYER	222.00				222.00	
44400000 ETAT, IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			4 213.00		4 213.00	100.00
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	918.20				918.20	
44566000 TVA DÉDUCTIBLE S/ AUTRES BS			244.11		244.11	100.00
44587000 TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	3 040.00		7 270.80		4 230.80	58.19
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	261.00		262.00		1.00	0.38
44862000 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	98.74				98.74	
44863000 FORMATION CONTINUE A PAYER	172.13				172.13	
AUTRES DETTES			299.95		299.95	100.00
46860000 DIVERS - CHARGES À PAYER			299.95		299.95	100.00
Total IV	491 130.15		100 052.27		391 077.88	390.87
TOTAL GENERAL	607 957.17		204 260.32		403 696.85	197.64

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	0.22	1 252 074.00	1 252 073.78	979 256.18	272 817.60	27.86
Production vendue de biens						
Production vendue de services	135 200.00		135 200.00	72 500.00	62 700.00	86.48
Chiffre d'affaires NET	135 199.78	1 252 074.00	1 387 273.78	1 051 756.18	335 517.60	31.90
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 106.74		5 106.74	
Autres produits			2.03	0.08	1.95	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 392 382.55	1 051 756.26	340 626.29	32.39
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 266 828.78	969 313.62	297 515.16	30.69
Variation de stock (marchandises)			27 562.00		27 562.00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			82 585.73	39 769.43	42 816.30	107.66
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			17 433.06	1 782.33	15 650.73	878.11
Impôts, taxes et versements assimilés			5 765.87	407.00	5 358.87	NS
Salaires et traitements			28 021.86	12 000.00	16 021.86	133.52
Charges sociales			1 166.40		1 166.40	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0.51	1.72	1.21	70.35
Total des Charges d'exploitation (II)			1 374 240.21	1 023 274.10	350 966.11	34.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 142.34	28 482.16	10 339.82	36.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	262.68	274.18	11.50	4.19
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	262.68	274.18	11.50	4.19
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	262.68	274.18	11.50	4.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	18 405.02	28 756.34	10 351.32	36.00
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	669.95	36 354.00	35 684.05	98.16
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	669.95	36 354.00	35 684.05	98.16
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		37 023.95	37 023.95	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		37 023.95	37 023.95	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	669.95	669.95	1 339.90	200.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 456.00	4 213.00	757.00	17.97
Total des produits (I+III+V+VII)	1 393 315.18	1 088 384.44	304 930.74	28.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 377 696.21	1 064 511.05	313 185.16	29.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	15 618.97	23 873.39	8 254.42	34.58

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 607 957.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 387 273.78 Euros et dégageant un bénéfice de 15 618.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 016 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 000		
TOTAL	1 000		
Autres participations			165 240
TOTAL			165 240
TOTAL GENERAL	1 000		165 240

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 000	1 000
TOTAL			1 000	1 000
Autres participations			165 240	165 240
TOTAL			165 240	165 240
TOTAL GENERAL			166 240	166 240

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 000			1 000
TOTAL	1 000			1 000
TOTAL GENERAL	1 000			1 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	158 350	158 350	
Impôts sur les bénéfices	1 772	1 772	
Taxe sur la valeur ajoutée	97 815	97 815	
Débiteurs divers	4 760	4 760	
TOTAL	262 697	262 697	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	280	280		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	170 000	23 800	96 812	49 388
Fournisseurs et comptes rattachés	187 551	187 551		
Personnel et comptes rattachés	1 501	1 501		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 954	1 954		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 958	3 958		
Autres impôts taxes et assimilés	532	532		
Groupe et associés	125 354	125 354		
TOTAL	491 130	344 930	96 812	49 388
Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	300			300

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 240
Disponibilités	71
Total	18 311

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 853
Dettes fiscales et sociales	2 255
Total	9 288

2P CONSEILS

SARL au capital de 30.000 euros
Siège social : 260 Rue Auguste Ponty
76840 HENOUVILLE

RCS ROUEN : 514.474.881.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Cher associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées

1 – Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires H.T. s'élève à 1.387.273,78 euros contre 1.051.756,18 euros de l'exercice précédent, soit une hausse de 31,9 %.

Il comprend des produits d'exploitation à hauteur de 120.000,00 euros correspondant au paiement de la location du nom commercial « OCADY PLUS » accordée par la société 2P CONSEILS

- à la société STOCK DISCOUNT pour un montant de 30.000 euros
- à la société STOCK DISCOUNT ALENCON pour un montant de 30.000 euros
- à la société STOCK DISCOUNT CAEN pour un montant de 30.000 euros
- à la société STOCK DISCOUNT LE MANS pour un montant de 30.000 euros

Le résultat d'exploitation ressort à 18.142,34 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 1.166,40 euros, celui des salaires et traitements s'élève à 28.021,86 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 262,68 euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 18.405,02 euros.

PP

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice comptable de 15.618,97 euros.

2- Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

3 – Présentation des comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

4 - Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

5 - Investissements

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

6 – Affectation du résultat

Je propose d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'élevant à 15.618,97 euros de la manière suivante :

- aux autres réserves : 15.618,97 euros

7 – Dividendes distribués dans les trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

Date de clôture	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
31 Décembre 2014	3.000 €	3.000 €	---
31 Décembre 2015	3.000 €	3.000 €	---
31 Décembre 2016	3.000 €	3.000 €	---

PP

8 - Participations

• SARL STOCK DISCOUNT CAEN :

Depuis le 15 Décembre 2017, notre société possède 18 parts sociales de la société STOCK DISCOUNT CAEN, (SARL au capital de 27.600 euros et dont le siège social est situé à MONDEVILLE – 14120 – ZA de la Vallée Barrey, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 520.646.332.) soit 6,5 % de son capital.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires H.T. de la SARL STOCK DISCOUNT CAEN s'est élevé à 1.464.339 euros contre 1.624.962 euros de l'exercice précédent, soit une hausse de 9,9 %

Son bénéfice comptable s'est élevé à 142.785,34 euros.

• SARL STOCK DISCOUNT LE MANS :

Depuis le 15 Décembre 2017, notre société possède 6 parts sociales de la société STOCK DISCOUNT LE MANS, (SARL au capital de 10.000 euros et dont le siège social est situé au MANS – 72000 - 2 Rue Thomas Edison, immatriculée au RCS du MANS sous le numéro 528.194.889.) soit 6 % de son capital.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires H.T. de la SARL STOCK DISCOUNTS LE MANS s'est élevé à 2.104.915 euros contre 2.021.176 euros de l'exercice précédent, soit une hausse de 4,1 %.

Son bénéfice comptable s'est élevé à 112.284,25 euros.

• SARL STOCK DISCOUNT :

Depuis le 15 Décembre 2017, notre société possède 6 parts sociales de la société STOCK DISCOUNT, (SARL au capital de 10.000 euros et dont le siège social est situé à SAINT ETIENNE DU ROUVRAY – 76800 – Avenue Saint Yon, immatriculée au RCS de ROUEN sous le numéro 529.595.985.) soit 6 % de son capital.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires H.T. de la SARL STOCK DISCOUNT s'est élevé à 2.590.071 euros contre 2.522.712 euros de l'exercice précédent, soit une hausse de 2,7 %.

Son bénéfice comptable s'est élevé à 217.165,50 euros.

• SARL STOCK DISCOUNT ALENCON :

Depuis le 15 Décembre 2017, notre société possède 30 parts sociales de la société STOCK DISCOUNT ALENCON, (SARL au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à ALENCON, 45 Avenue de Quakenbruck, immatriculée au RCS d'ALENCON sous le numéro 814.931.358.), soit 6 % de son capital.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires H.T. de la SARL STOCK DISCOUNT ALENCON s'est élevé à 1.577.577 euros contre 1.557.715 euros de l'exercice précédent (qui avait une durée exceptionnelle de 14 mois).

Son bénéfice comptable s'est élevé à 91.307,63 euros.

JP

9 – Perspectives d’avenir

Nous allons renoncer à l’utilisation de la marque « OCADY PLUS ». Nos clients ont accepté une marque dont la diffusion se fera plus tard.

10 – Frais de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

11 – Conventions réglementées

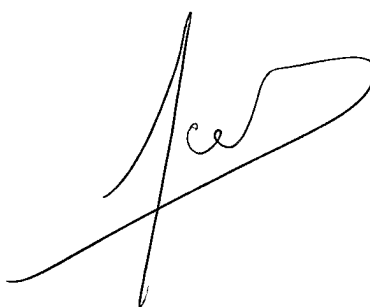
Vous allez prendre connaissance par ailleurs de notre rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver l’affectation des résultats qui vous a été proposée, les comptes annuels tels qu’ils vous ont été présentés et donner quitus à la gérance de sa gestion en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

Fait à Hénouville, le 22 Février 2018.

Pascal POIDEVIN,
Gérant.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a cursive 'e' and a long horizontal stroke.

2P CONSEILS

SARL au capital de 30.000 euros
Siège social : 260 Rue Auguste Ponty
76840 HENOUVILLE

RCS ROUEN : 514.474.881.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MARS 2018

L'an 2018,

Le 15 Mars, à 14 heures,

Au siège social, à HENOUVILLE, 260 Rue Auguste Ponty ;

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée " 2P CONSEILS " au capital de 30.000 euros, divisé en 300 parts sociales de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société sur convocation de la gérance.

EST PRESENT

Monsieur Pascal POIDEVIN	propriétaire de	299 parts sociales
	et	usufruitier de
		1 part sociale
TOTAL		300 parts sociales

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Pascal POIDEVIN préside la réunion en sa qualité d'associé gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation des associés,
- Le rapport de gestion de la gérance,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Le texte des projets de résolutions.



Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, lesquels font apparaître un bénéfice comptable de 15.618,97 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 15.618,97 euros de la manière suivante :

- aux autres réserves : 15.618,97 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

PP

Date de clôture	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
31 Décembre 2014	3.000 €	3.000 €	---
31 Décembre 2015	3.000 €	3.000 €	---
31 Décembre 2016	3.000 €	3.000 €	---

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conventions dudit rapport.

Cette résolution ne peut être votée.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des observations de la gérance relatives aux dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, l'assemblée générale constate qu'il n'existe aucune dépense non déductible fiscalement sur l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale autorise le gérant à percevoir une rémunération nette dans la limite de 12.000,00 euros pour l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

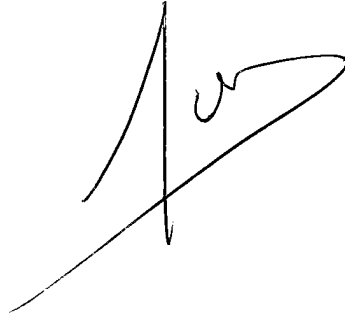
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

pp

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' or 'N' shape with a horizontal line extending to the right and a small loop at the end.